



Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 31 janvier 2019

Mobilisation commune en faveur des commerçants, artisans et entreprises des centres-villes impactés par les récentes violences

Face à la situation préoccupante des commerces toulousains touchés par les dernières manifestations, la présidente de la Région Occitanie a rencontré mardi 29 janvier les représentants des commerçants, accompagnée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse (CCIT) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Etaient notamment présents : Philippe Roncalli (Fédération des artisans, commerçants et professionnels de Toulouse), Vincent Aguilera (CMA 31), Patrice Falcou (CCI), Samuel Cette (CPME 31, Occitanie), Benjamin Serra (CPME 31) et Olivier Bouscatel, collectif « commerçants en danger ».

Carole Delga a profité de cette occasion pour présenter précisément les 4 dispositifs d'accompagnement mis en place par la Région il y a quelques jours pour aider les commerçants, artisans et entreprises des centres-villes impactés par les violences, **pour un montant total de 3 M€**. 1,5M€ sont débloqués par la Région sous forme de subvention et 1,5M€ délégués à BPI France feront leviers pour mobiliser **jusqu'à 14 M€ de prêts**.

Suite à cette annonce, une rencontre a eu lieu entre la présidente de Région Carole Delga, les représentants des commerçants, de la CCI et de la CMA afin de préciser ces dispositifs d'aides.

1,5 M€ sont ainsi débloqués par la Région sous forme de subvention allant jusqu'à 8000€ pour permettre aux plus petites entreprises (entreprises, commerçant et artisan de moins de 10 salariés) de couvrir leurs travaux de réparation et de remise en état, ainsi que les frais de gardiennage.

Par ailleurs, **4 M€ de prêts exceptionnels de soutien à la trésorerie et d'investissement** (matériel et immatériel), **abondés par la Région à hauteur d'1M€**, sont déployés par BPI France. Le prêt de trésorerie, allant de 5 000€ à 50 000€, et le prêt investissement, de 10 000€ à 50 000€, s'adressent aux commerces de proximités de moins de 30 salariés. Déblocables rapidement, **ces 2 prêts ne requièrent aucune garantie personnelle ni de co-garantie bancaire**.

Enfin, **la Région et BPI France mobilisent leurs fonds de garantie commun. Ainsi, 10 M€ de prêts, dont 500 000€ abondés par la Région, sont débloqués** afin de soutenir une garantie renforcement trésorerie. Permettant notamment de faciliter l'octroi d'un prêt, cette co-garantie couvre jusqu'à 70% du prêt pour les entreprises de moins de 30 salariés, sans garantie personnelle.

« Pour répondre au mieux aux besoins exprimés par les commerçants, l'ensemble de ces dispositifs pourra faire l'objet d'ajustements. C'est pourquoi la Région réunira à nouveau dans les prochains jours l'ensemble des financeurs afin de continuer le travail engagé et envisager avec les autres collectivités d'abonder un fonds régional permettant d'amplifier l'enveloppe de prêts disponibles pour couvrir les besoins en trésorerie des commerçants » a déclaré la présidente Carole Delga à cette occasion.

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Fédération des artisans, commerçants et professionnels de Toulouse, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises et le collectif « commerçants en danger » appellent les entreprises et les commerçants impactés par les récentes violences, à se saisir de l'ensemble de ces dispositifs d'aides.

BPI France met à disposition des commerçants toulousains un service téléphonique afin de les informer et de les aider dans leurs démarches :
05 61 11 52 00

La CMA 31 et la CCI de Toulouse ont mis en place un guichet unique à destination des artisans, commerçants et entreprises impactés :
05 61 33 66 50 - celluledecrise@toulouse.cci.fr

■ Contact presse :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - 06 07 75 52 82

Service Presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)